

Derradji, Arezki

Forme schématique et polysémie

Études romanes de Brno. 2014, vol. 35, iss. 1, pp. [59]-73

ISSN 1803-7399 (print); ISSN 2336-4416 (online)

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/130373>

Access Date: 27. 11. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

AREZKI DERRADJI

FORME SCHEMATIQUE ET POLYSEMIE

Pour débattre du phénomène de la polysémie, nous allons comparer le cadre de la linguistique cognitive avec celui de la TOE (la Théorie des Opérations Énonciatives d'Antoine Culioli) dont nous présenterons les fondements théoriques afin d'analyser l'identité et la variation des unités morpho-lexicales grâce à la notion de *forme schématique*.

Notre travail s'articule en trois parties : nous exposerons d'abord les problèmes posés par la polysémie, notamment la difficulté de la définir et de la distinguer de l'homonymie, ceux aussi que rencontre la lexicographie ; ensuite, nous procéderons à l'analyse de quelques unités lexicales avant d'illustrer notre propos par l'étude d'un verbe très polysémique («tirer») grâce à la notion de *forme schématique*.

À l'issue de ce travail d'analyse et de désintrinsication, nous pourrions conclure que l'important est surtout de rendre compte de principes réguliers suivant une perspective intégrante de toutes les composantes qui régissent le fonctionnement du sens, que celles-ci relèvent de phénomènes tels que la polysémie, l'homonymie ou d'un tout autre ordre (pragmatique, énonciatif, etc.).

1. Qu'est ce que la polysémie ?

Polysémie, formé du radical *-sem-* («sens») et du préfixe *poly-* («plusieurs»), désigne une notion qui paraît, *a priori*, facile à appréhender de manière intuitive mais dont il existe autant de formulations que d'auteurs ayant tenté de la définir. En effet, on peut facilement en décrire les principaux traits et en donner des exemples, mais on a du mal à caractériser avec précision cette notion pour en déterminer les limites et en donner des critères définitoires précis.

1.1. Le critère diachronique pour définir la polysémie

C'est M. Bréal qui a introduit, pour la première fois, le terme de *polysémie* pour caractériser la capacité des mots à prendre un sens nouveau à côté de l'ancien :

Le sens nouveau, quel qu'il soit, ne met pas fin à l'ancien. Ils existent tous les deux l'un à côté de l'autre. Le même terme peut s'employer tour à tour au sens propre ou au sens métaphorique, au sens restreint ou au sens étendu, au sens abstrait ou au sens concret... À mesure qu'une signification nouvelle est donnée au mot, il a l'air de se multiplier et de produire des exemplaires nouveaux, semblables de forme, mais différents de valeur. Nous appellerons ce phénomène de multiplication la *polysémie*. (Bréal 1897 : 154–155)¹.

C'est donc un critère diachronique qui a servi d'abord à définir la polysémie. Ainsi le terme *bureau* est dit polysémique car les différentes acceptions qu'il peut prendre proviennent par métonymies successives d'un sens premier qui est le même et qui a, d'ailleurs, disparu aujourd'hui (« étoffe en laine qui servait à recouvrir des tables »).

1.2. Polysémie et homonymie

La différence avec l'homonymie est que celle-ci caractérise des mots radicalement distincts dont la forme est accidentellement la même, alors que la polysémie correspond au même mot qui a plusieurs sens : ainsi *avocat* (« homme de loi », du latin *advocatus*) et *avocat* (« fruit », emprunté au *nahuatl*²) sont deux homonymes.

Aujourd'hui le critère essentiel pour distinguer la polysémie de l'homonymie reste l'unicité du mot. Le critère étymologique a été abandonné comme condition suffisante pour assurer cette unicité en synchronie car il existe des mots, aujourd'hui, qui sont considérés comme des homonymes, malgré leur provenance d'un même étymon. C'est le cas du mot *grève* « rivage » ou « arrêt de travail » : le sens « arrêt de travail » provient étymologiquement de *grève* « rivage » où se rassemblent des travailleurs. Les exemples sont légion : *cousin* (parent/insecte) ; *voler* (dérober/se déplacer dans les airs) ; *côte* (rivage/os) ; *pompe* (appareil/chaussure/faste).

1.3. La lexicographie

Pour chaque cas le lexicographe doit décider s'il faut faire plusieurs articles distincts (homonymie), un seul article avec des divisions et subdivisions (polysémie) ou un seul article sans division (monosémie). Mais l'exemple du Petit Robert (1990) est symptomatique quant à la difficulté d'établir une distinction bien nette de ces deux phénomènes. Ce dictionnaire considère qu'il y a homonymie entre les deux sens de *grève*, mais polysémie dans le cas de *côte*. En outre, pour illustrer la différence entre homonymie et polysémie, on y lit qu'il y a polysémie pour *pompes* (chaussures/appareil) et homonymie dans le cas de *pompe* (appareil/

¹ Voir aussi, dans le même volume, la réédition d'un article de 1887, intitulé *L'histoire des mots*, dans lequel Bréal écrit : « Il n'a pas été donné de nom, jusqu'à présent, à la faculté que possèdent les mots de se présenter sous tant de faces. On pourrait l'appeler polysémie » (p. 314).

² Langue de la famille uto-aztèque.

faute, éclat). En définitive, force est de constater qu'il n'existe pas de délimitation bien nette entre les deux phénomènes.

1.4. Les critères pour définir la polysémie

Cette difficulté avérée, le plus important, en revanche, n'est pas tant de savoir où l'on place la frontière que de rendre compte de l'existence de ce continuum et de chercher donc quels critères prendre en compte pour définir la polysémie.

- Peut-on mettre à jour des éléments de sens communs entre les diverses acceptions du terme ?
- Existe-t-il, en synchronie, des sens intermédiaires entre ses emplois les plus éloignés ?
- Peut-on déduire un sens d'un autre par l'application de transformations assez régulières de type métonymique ou métaphorique ?

Ainsi les questions autour de la polysémie concernent aussi bien la notion de sens multiple que la caractérisation du rapport les reliant.

Si on a longtemps considéré la polysémie comme l'exception plutôt que la norme, aujourd'hui, on lui reconnaît un caractère massif et central et aucune catégorie n'y échappe ; que ce soit celles des inventaires ouverts du lexique ou celles des inventaires fermés des items grammaticaux. Les problématiques liées à la polysémie sont nombreuses et le questionnement y est multiforme, comme nous l'avons déjà évoqué. Nous avons choisi d'aborder la problématique de la polysémie dans le cadre de la TOE qui nous paraît la plus cohérente dans sa recherche d'explications unitaires quant aux questions du sens.

2. La théorie des opérations énonciatives (TEO)

2.1. Principes et fondements théoriques de la TEO

La TOE d'Antoine Culioli³ est fondée sur des principes essentiellement constructivistes et cela à différents niveaux. Nous exposerons ce que posent et impliquent ses principes dans ce qui la distingue d'une démarche dite mentaliste, notamment dans la manière d'appréhender le sens aux différents niveaux de l'énoncé, de la séquence ou de l'unité lexicale. Nous procéderons à l'analyse du rôle joué par les unités morpho-lexicales et par le co-texte dans la construction du sens de manière générale avant d'exposer les cas de polysémie. Nous terminerons notre exposé par la proposition du choix de la *forme schématique* comme le modèle le plus apte à subsumer tous les cas de variation des unités morpho-lexicales.

³ On emploie aussi le sigle TOPE en référence à Culioli (1990 : 36) qui s'exprime en ces termes : « Avec une prudente modestie, j'avancerai que la théorie des opérations prédictives et énonciatives s'est révélée fructueuse ».

2.2. Une approche constructiviste du sens

Le premier point de démarcation entre approche constructiviste et approche mentaliste concerne le rapport entre langue et pensée. En effet, dans l'approche mentaliste, les représentations mentales et le sens sont considérés comme premiers au langage, tandis que ce dernier constitue une sorte de succédané de mise en forme, un instrument de traduction de la pensée envisagée indépendamment de toute forme de représentation (langage ou autre) pour l'appréhender. C'est pourquoi, cette démarche est aussi qualifiée d'instrumentaliste. En revanche, dans l'approche constructiviste, le langage à l'instar de tout autre système de représentation communicable ou non (image, dessin, ou image mentale) constitue une forme de pensée spécifique qui a ses propres propriétés. C'est le lieu où :

Le sens est considéré en tant que déterminé et construit par le matériau verbal qui lui donne corps, c'est-à-dire, les unités de langue organisées selon des règles syntaxiques et intonatives. (Franckel 2002 : 3-15)

Pour illustrer le point de vue dans chaque démarche, Franckel évoque l'exemple des verbes comme *voir* et *entendre* dont le sens peut se recouper dans des expressions telles que *je vois bien ce que tu veux dire* et *j'entends bien ce que tu veux dire*. Selon lui, une approche mentaliste cognitiviste qui pose l'existence de catégories conceptuelles préexistant à leur expression dans les langues tendra à expliquer ce recoupement à travers les liens que l'on peut établir entre perception et cognition ; en revanche, pour l'approche constructiviste, du moins pour celle qui est défendue par l'auteur, les verbes *voir* et *entendre* ne sont pas, *a priori*, par eux-mêmes, des verbes de perception ou de cognition, mais chacun a un fonctionnement propre qui peut se traduire, mais seulement de façon locale, par un résultat qui permet un tel rapprochement. Ainsi dans les exemples *j'entends bien ce que tu veux dire* et *je vois bien ce que tu veux dire*, les deux verbes sont interchangeable et peuvent être remplacés par *comprendre*. Mais dans un tour comme *je n'entends rien à la peinture abstraite* où *entendre* qui signifie pourtant, là aussi, *comprendre / connaître / savoir* (*je ne comprends/connais/sais rien à la peinture abstraite*) ne peut commuter avec *voir* (*?je ne vois rien à la peinture abstraite*).

Le rapprochement des verbes *voir* et *entendre* ne tient pas au fait qu'ils soient tous les deux des verbes de perception. La confrontation de ces deux verbes à travers les différents contextes révèle leur caractère distinctif qui se traduit diversement. Ainsi, il existe :

- des co-textes neutres, autorisant l'un ou l'autre verbe mais où leur sémantisme s'oppose à leur commutation : *Je vois # entends passer les trains*.
- des co-textes qui participent activement à la construction du sens en interaction avec l'ensemble des propriétés syntactico-sémantiques des verbes en s'opposant à toute commutation : *Je n'entends/?vois rien à la peinture abstraite* ou, au contraire, en permettant leur rapprochement : *j'entends/vois bien ce que tu veux dire*.

Le co-texte participe alors activement à la construction du sens en interaction avec l'ensemble des propriétés syntactico-sémantiques des verbes.

Pour repérer dans chaque séquence la part du sens construit qui est imputable au co-texte, il est utile de faire varier les co-textes pour un même verbe et les verbes pour un même co-texte. Une analyse de données empiriques qui a été menée pour l'exemple de ces verbes, demeure valable, comme nous le verrons, pour toutes les unités morpho-lexicales qui constituent une langue. Elle permet de révéler une construction dynamique du sens à laquelle participent activement en interaction les différents éléments constitutifs de toutes les instances qui composent un énoncé bien formé, depuis l'infime unité syntactico-sémantique jusqu'au contexte le plus large.

2.3. *L'espace et le temps*

Dans les travaux qui posent l'existence, *a priori*, de grandes catégories conceptuelles ou cognitives, on considère le temps ou l'espace comme constitutifs d'un référent dont l'existence est posée en soi de façon homogène⁴. Or il n'y a pas là perception de l'espace mais une articulation complexe entre des espaces différents, selon qu'il s'agit de perception visuelle, tactile ou auditive. Bresson (1995) note que dans la perception visuelle, contrairement à la perception tactile, il y a perspective, variation apparente de la forme et de la taille ou masquage des objets selon leur présentation et leur éloignement par rapport au foyer de la vision. Avec la perception sonore, par contre, il n'y a pas masquage mais brouillage entre sons et il n'y a pas privilège de l'espace situé devant nous. Comme dans l'espace du regard, avec la distance, il y a variation de la perception sonore.

En ce qui concerne l'espace, il est des références comme certaines figures à trois dimensions qui se laissent plus facilement décrire à l'aide d'un geste, d'un schéma qu'avec une description verbale, si l'on évoque par exemple une activité de tissage ou de tricot ou simplement la description de certaines formes : plante ou fleur (en botanique), escalier en colimaçon (en architecture), etc.

Ce qui distingue les travaux situés dans une approche constructiviste de ceux qui postulent l'existence de catégories conceptuelles, comme l'espace et le temps, indépendamment de leur expression dans le langage, est qu'ils partent de l'étude du fonctionnement des unités, une à une, dans leur singularité et dans la diversité de leurs emplois d'unités particulières dans des langues particulières.

2.4. *Universaux et invariance*

C'est à partir de la prise en compte de cette singularité et de cette diversité mêmes qu'il s'agit de dégager des invariances et non plus d'établir des universaux en

⁴ Voir par exemple ces titres dont la formulation est emblématique de cette démarche : *L'espace et son expression en français* (Borillo) ou *L'espace en français : sémantique des prépositions spatiales* (Vandeloise 1986).

partant d'un modèle théorique fondé sur des catégories métalinguistiques ou cognitives préexistantes et qui se réaliseraient dans chaque langue de façon particulière. L'accès à une théorie généraliste est donc fondé sur l'analyse de la singularité de chaque langue dans ses différentes composantes.

2.5. La formalisation

L'élaboration d'une métalangue est fondée sur les mêmes principes, non pas sur des formalismes préexistants, tels que ceux qui sont puisés dans les modèles logico-mathématiques, mais sur des principes de régulation internes au langage qui sont dégagés à partir de données empiriques observables dans les langues.

2.6. Sens et reformulation

Pour une approche mentaliste, il y a plusieurs façons de dire « la même chose » ou du moins, de dire de façon voisine, cette « même chose ». Il y a l'idée que cette « même chose » existe en soi et qu'elle est dicible à travers l'activité de reformulation ou la paraphrase.

Pour le constructivisme, au contraire, on ne dit que des choses différentes par des façons différentes de les dire. Cette « même chose » n'existe pas ; une forme ne peut expliciter une autre forme qu'en en altérant le sens, en le déformant, quand bien même s'établit une approximation dont on peut s'accommoder. Cet écart n'est pas l'altération d'un sens « pur » qui existerait en soi. Le sens, c'est cette altération-même qui le construit et lui donne corps en le faisant circuler dans l'activité de la paraphrase ou de la reformulation : c'est un sens en devenir.

2.6. Une théorie constructiviste du lexique

Constructivisme sera entendu dans une acception plus précise et plus spécialisée dans la manière de concevoir une théorie du lexique. Le recours à un tel modèle se justifie par le constat que le modèle compositionnel de constitution de la valeur d'un énoncé demeure insuffisant pour rendre compte des interactions entre unités d'une part, des variations auxquelles ces unités sont soumises d'autre part.

Un second sens de *constructivisme*, ici, correspond à l'hypothèse centrale que l'identité d'une unité est définie par le rôle spécifique joué dans les interactions qui constituent le sens des énoncés où elle est employée et non par quelque sens de base. On déduit cette identité par rapport à ce rôle en tant qu'elle est appréhendée à travers la variation du résultat de ces interactions et non pas en tant que sens propre de cette unité. Il n'existe pas de sens propre ni de sens dérivé. La valeur brute de l'unité est une épure, un potentiel pas une désignation ni un contenu.

Il ne s'agit donc plus de partir de l'énoncé stabilisé pour retrouver la part du sens des éléments qui le constituent, mais d'une conception dynamique de la contextualisation qui rend compte de l'articulation entre signification et contextualisation par le jeu complexe d'une dialectique de l'interne et de l'externe. En

effet, si une séquence n'est interprétable que par rapport à un contexte donné, en même temps, c'est cette séquence qui détermine le type de contextualisations avec lequel elle est compatible.

	Démarche mentaliste	Démarche constructiviste
1. Rapport langage - pensée	Les représentations mentales, le sens sont considérés comme premiers au langage.	Le langage constitue une forme de pensée qui a ses propres propriétés.
2. Universaux et invariance	On pose l'existence <i>a priori</i> de grandes catégories conceptuelles ou cognitives comme l'espace, le temps, le nombre, etc. qui se réaliseraient dans chaque langue de façon particulière.	C'est à partir de la variation qu'on construit une théorie de l'invariance en partant de l'étude des unités une à une dans leur singularité et dans la diversité de leurs emplois d'unités particulières dans des langues particulières que l'on peut dégager les invariances.
3. Formulation et métalangage	Le métalangage est emprunté à l'arsenal puisé dans d'autres domaines que celui de la langue : le modèle logico-mathématique, par exemple.	L'élaboration d'une métalangage n'est pas externe au langage. Elle est basée sur des principes de régulation interne au langage à partir de l'observation de données empiriques dans les langues.
4. Reformulation et paraphrases	L'activité de paraphrase et de reformulation sert à traduire de différentes façon un sens empirique unique, « une même chose » qui préexisterait à cette activité.	Le sens se construit en même temps que son énonciation et évolue, circule à travers la reformulation ou la paraphrase qui servent à lui donner corps. Une forme ne peut dire le contenu d'une autre forme qu'en en altérant le sens.
5. Identité de l'unité morpho-lexicale	Elle est définie par un sens de base à partir duquel les autres sens sont dérivés métonymiquement ou métaphoriquement.	Elle est définie par le rôle spécifique joué dans les interactions qui constituent le sens des énoncés où elle est employée et non par quelque sens de base.

Tableau 1 : démarche mentaliste vs démarche constructiviste

3. Dégager l'identité de l'unité à travers la diversité de ses emplois

Un aspect méthodologique fondamental dans cette démarche est cette perspective d'un énoncé déterminé et contraint qui doit être liée à la notion de bonne formation contextuelle. Une séquence ne donne lieu à un énoncé bien formé qu'eu égard à un contexte qu'elle détermine étroitement. Pour illustration, nous reprendrons les exemples donnés par Franckel (2002 : 3–15) : *Paul a ses raisons* constitue un énoncé bien formé dans lequel *raisons* signifie (de façon proche)

«*motivations*» ou «*justifications*». Ce qui n'est pas le cas pour *Paul a sa raison* qui nécessiterait une série de changements pour le transformer graduellement en un énoncé plus ou moins bien formé et donc plus naturel. *Paul a toute sa raison* est plus acceptable que *Paul a sa raison*; néanmoins les énoncés *Paul a encore toute sa raison* ou *Paul n'a plus toute sa raison* sont encore meilleurs et plus naturels que *Paul a toute sa raison*, eu égard à un type de contextualisation qui fait de ces deux séquences deux énoncés bien formés où *raison* prend la valeur de faculté mentale. Il est évident que c'est par rapport à un contexte bien défini (que cela concerne les motivations de Paul ou ses facultés mentales) que le sens de cette séquence se trouve stabilisé et donne lieu donc à un énoncé bien formé (naturellement interprétable); en même temps, c'est cette forme même qui mobilise le type de contextualisation avec lequel elle est susceptible d'être interprétable. *Paul a ses raisons* et *Paul a encore toute sa raison* sont deux formes différentes qui mobilisent donc deux contextes différents. Pour la première, il est question de motivations ou de justifications à un quelconque comportement de Paul, tandis que, pour la seconde, c'est des facultés mentales de Paul qu'il s'agit. En outre le mot *raison* prend deux valeurs différentes dans les deux contextes: *motivation* vs *faculté mentale*. De même, on peut remarquer la différence entre les deux séquences *un bon jour* et *un beau jour*. La première s'interprète comme *un jour favorable*, alors que la seconde correspondra à *un certain jour* que l'on ne peut situer.

Dès lors la question qui se pose au sujet de la polysémie est celle de dégager une identité de l'unité à travers la diversité de ses emplois et des valeurs qu'elle prend dans ses différents environnements possibles :

- Associer un sens à une unité revient à projeter sur cette unité le résultat de telle ou telle des valeurs qu'elle est susceptible de prendre dans tel ou tel contexte, ce sens ne se stabilisant que par l'intégration de cette unité.
- La définir par tel ou tel sens, c'est lui attribuer des composantes interprétatives de la séquence où elle est appréhendée.

Finalement, on n'a jamais une valeur propre ou première d'une unité dans un énoncé, on n'a affaire qu'à des unités dont le sens se construit dans et par l'énoncé.

3.1. *Sens et co-texte*

Dans un autre exemple comme *Jean ne lui dit rien*, le verbe *dire* peut s'interpréter comme *Jean ne lui parle pas* et on associe au verbe *dire* la valeur de *parler*, réputée centrale ou concrète, si on se réfère à ce que G. Kleiber (1997) appelle «sens conventionnel ou stable». Mais si on remplaçait dans cet énoncé *Jean* par *ce pantalon*, *dire* dans *ce pantalon ne lui dit rien* va prendre une toute autre valeur comme celle de «tenter», «plaire». De même, dans *ce visage ne lui dit rien*, qui signifie «ce visage ne lui rappelle rien, n'évoque rien pour lui», on a encore une autre interprétation de ce verbe. Nous remarquons alors que *dire* entre dans un réseau de synonymes qui sont nettement éloignés de ceux auxquels il peut être associé dans le premier exemple.

Comme nous l'observons à travers ces exemples, la valeur d'un mot dépend de son entourage, mais, corrélativement, la valeur de cet entourage dépend du mot. Ainsi dans *une bonne vue* et *une belle vue*, ce sont les adjectifs *bonne* et *belle* qui affectent à *vue* des valeurs différentes (celle d'acuité visuelle ou de spectacle visuel), mais en même temps c'est *vue* qui détermine les valeurs de *bonne* et de *belle* tels qu'ils sont employés ici et qu'ils n'auraient pas avec d'autres noms comme, par exemple, *heure* dans *une bonne heure* ou *femme* dans *une bonne femme* ou encore *pagaille* dans *une belle pagaille* : c'est dire que la valeur d'une unité n'a aucune stabilité en elle-même.

De manière similaire à la séquence où le sens est stabilisé par rapport à un type de contextualisation déterminé par cette séquence même, celui de l'unité résulte aussi de l'interaction entre cette unité et son environnement. Ceci amène donc à une prise en compte spécifique de la référence dans cette démarche. La référence n'est prise en compte ni au niveau du mot, ni même de la séquence qui demeure un potentiel interprétatif susceptible d'être compatible avec plusieurs interprétations. C'est au niveau de l'énoncé que sera pris en compte ce qu'on appellera *la valeur référentielle*.

3.2. La forme schématique (l'exemple du verbe tirer)

En partant du constat que la variation de sens d'une unité lexicale est le résultat de son interaction avec le co-texte et en postulant la thèse (qui fonde l'originalité de cette démarche) que cette variation relève de principes réguliers, il a été proposé un modèle de l'identité lexicale en termes de forme schématique (FS) :

Par delà cette singularité et la multiplicité des phénomènes empiriques, se dégage une activité autorégulée de mise en relation et d'interaction, qui organise et structure des entités hétérogènes. Ceci engendre une prolifération de possibles, mais de ces possibles se dégagent des invariants. La forme schématique est cette forme abstraite (métalinguistique) qui permet de simuler par le raisonnement ce qui reste, en soi, inaccessible, toujours entr'aperçu à travers le matériau textuel, à la fois obstacle par son apparente solidité qui s'interpose, et trace où se devine le travail d'une intelligence de l'adaptation, du conjoncturel et du détour. (Culioli 2002 : 27)

C'est ce que nous allons illustrer par l'étude du verbe très polysémique *tirer* qui, de plus, concilie une structure argumentale très variable : 1. *tirer (sur) un lapin* ; 2. *tirer (sur) les rideaux* ; 3. *tirer (sur) le frein* ; 4. *tirer le bateau sur la plage*.

Dans les exemples 1 à 3, la construction transitive de *tirer* est en concurrence avec la construction en Cprép avec notamment des valeurs très différentes de ce verbe et dans l'exemple 4, on a deux interprétations :

- a. Le bateau est déjà sur la plage et *tirer* désigne le procès qui consiste à le « traîner » ;
- b. Le bateau était dans la mer et *tirer* signifie « l'amener sur la plage ».

Nous montrerons que les constructions de *tirer* avec Cprép correspondent à différents degrés d'intrication entre le verbe et ce Cprép. Il faut donc proposer la caractérisation du verbe *tirer* d'une part et celle de la préposition *sur* d'autre part.

3.3. Structures du verbe et de la préposition

Rappelons d'abord que la structure argumentale d'un verbe sous sa forme minimale se présente comme un *schéma de lexis*⁵ à deux places qu'on peut représenter sous la forme suivante : $\langle () \text{ I } \pi () \text{ 2 } \rangle$ où 1 correspond à source, 2 à but et π à la relation prédicative.

Pour définir la préposition, nous partons de l'idée formulée par de nombreux auteurs que :

Une préposition est un relateur dans le cadre d'un schéma **X R (prép) Y**. [...] On peut dire qu'elle met en rapport deux éléments **X** et **Y**, en constituant une relation non symétrique dans laquelle **Y** prend la fonction de repère de **X**. En tant que repère, **Y** est source de détermination pour **X**. (Franckel & Paillard 2007 : 13)

La représentation du verbe associant une FS au schéma de lexis est complétée par un schéma syntaxique noté Co V C1...Cn (Co, C1...Cn désignent les compléments syntaxiques du verbe).

La préposition est prise en compte dans le cadre d'une combinatoire avec la représentation du verbe et le schéma prépositionnel où **R** met en relation deux places correspondant à **X** et à **Y** en fonction de la sémantique de la préposition définie par sa FS. Cette combinatoire se présente sous la forme générale suivante :

$$\begin{array}{cc} \text{FS V} & \text{FS Prép} \\ \langle () \text{ source } \pi () \text{ but } \rangle \varepsilon \langle () \text{ x R } () \text{ y } \rangle \end{array}$$

3.4. FS de tirer/tirer sur

Nous présentons sommairement l'identité du verbe *tirer* par sa forme schématique :

- un élément **a** est pris dans une variation téléonomique régulée par un repère **Z** ;
- **a** et **Z** correspondent aux paramètres de la FS du verbe ;
- ils peuvent être instanciés par des unités très diverses en fonction des séquences où *tirer* est employé : *tirer un trait, une balle, un lapin, un numéro au hasard, des conséquences, le frein, le filet, etc.* ;
- **a** et **Z** peuvent ou non correspondre à des unités lexicales présentes dans l'énoncé.

Dans *tirer un trait*, **c**'est le tracé du trait qui est pris dans une variation régulée par le fait d'atteindre un point à partir d'un premier point et qui correspond donc à **a**. **Z** n'est pas instancié dans cette séquence. Ici, l'argument sujet (Co) ne correspond à aucun paramètre (**a** ou **Z**) de la forme schématique du verbe. En revanche, dans *tirer un lapin*, **a** qui correspond au projectile n'est pas instancié, tandis que **Z** a un correspondant représenté par *un lapin* qui est la cible-repère. Dans *Le chasseur*

⁵ Pour plus de détails, voir De Vogüé (1991).

a tiré trois balles, le complément direct (C1) correspond à *a*. Cette analyse pose que même si un seul paramètre est lexicalisé, *a* et *Z* sont toujours présents. Dans *Le chasseur a tiré sur un lapin*, *le lapin* est *Z*, comme dans l'exemple précédent et *a* n'est pas instancié. *Le lapin* est introduit par la préposition *sur* (*Z* correspond à *Y* de la relation *X R (prép) Y*). On se trouve dans un cas où *Z* correspond à *Y* (terme instancié par *le lapin*) mais où *X* renvoie à un terme non présent dans l'énoncé mais qui correspond à *a* de la forme schématique du verbe :

FS V	FS Prép
$\langle () 1 \pi () 2 \rangle \varepsilon$	X R Y
Chasseur	lapin

Il n'y a donc pas de correspondance simple entre les éléments de la FS et les places d'arguments définies par le schéma de lexis. Dans *le chasseur a tiré sur un lapin* et *Paul a tiré sur le frein*, seule la place d'argument «but» est associée à un élément de la FS (*Z* pour le premier exemple, *a* pour le deuxième).

3.5. Combinatoire verbe-préposition

Dans le cadre de la combinatoire verbe-préposition, on peut distinguer différents degrés d'intrication entre le verbe et la Prép en tant que schéma de la forme *X R Y*. Selon l'extériorité plus ou moins grande des termes correspondant à *X* et à *Y* par rapport à la FS du verbe (aux éléments qui la constituent), on peut observer trois configurations.

3.5.1. Configuration A

C'est un cas d'extériorité maximale où les termes *X* et *Y* mis en relation par la Prép ne correspondent pas à des éléments de la FS du verbe. Dans *un livre sur Freud*, la relation établie entre *livre* et *Freud* est indépendante du verbe. C'est un syntagme qui peut être l'argument d'une relation prédicative et qui peut apparaître avec des verbes très différents : *Paul a lu/acheté/écrit/présenté...un livre sur Freud*. Dans *Les pêcheurs ont tiré (traîné) le bateau sur la plage*, c'est l'événement *les pêcheurs ont tiré le bateau* qui est mis en relation avec le localisateur défini par *la plage*. On remarquera que la classe des événements susceptibles d'être mis en relation avec *sur la plage* n'est pas limitée *a priori* (tel n'est pas le cas pour la configuration C où *tirer sur la plage* signifie *mettre au sec*).

Ici, les éléments de la FS du verbe sont lexicalisés dans le cadre du schéma de lexis : *X* correspond à l'ensemble de la relation prédicative et *N* correspondant à *Y* est réalisé en *Y* :

FS V	FS Prép
$\langle () \text{source} \pi () \text{but} \rangle \varepsilon$	$\langle () \text{x R} () \text{y} \rangle$
(pêcheurs)	(bateau) (plage)

X =événement (*les pêcheurs ont tiré le bateau*), Y =*la plage*; ici, ni a ni Z ne sont instanciés.

3.5.2. Configuration B

C'est l'intrication maximale V-Prép: X et Y mis en relation par Prép, correspondent à des éléments de la FS du verbe. Dans ce cas, les termes qui ont les propriétés sémantiques en tant qu'éléments de la FS du verbe acquièrent aussi celles de X et de Y dans $X R Y$. Dans *Le chasseur a tiré sur un lapin*, a (le projectile non réalisé lexicalement) correspond à X et Z (*le lapin* pris comme cible), correspond à Y . Dans la mesure où les éléments de la FS du verbe ont le statut de X et de Y , l'instanciation des N se fait non pas dans le schéma de lexis mais dans le schéma prépositionnel :

$$\begin{array}{ccc} \text{FS V} & & \text{FS Prép} \\ < () \text{ source } \pi () \text{ but } > \varepsilon < () \text{ x R } () \text{ y } > \\ \text{(chasseur)} & & \text{(lapin)} \end{array}$$

Le chasseur n'est pas un élément de la FS de *tirer* et l'élément $a=X$ n'est pas lexicalisé.

3.5.3. Configuration C

C'est une intrication partielle avec un terme qui a à la fois le statut d'un élément de la FS du verbe et un statut comme X ou comme Y dans le schéma prépositionnel. On a un «dédoublément» du statut du terme du fait de son inscription dans deux relations distinctes. Dans *Les pêcheurs ont tiré (sorti de l'eau) le bateau sur la plage*, *le bateau* instancie à la fois le a de la FS de *tirer* et le X de $X \text{ sur } Y$. En tant que a , il est en relation avec un Z non explicité (mais récupérable comme l'objectif *mettre le bateau au sec / à l'abri de la tempête...*); en tant que X , il est en relation avec *la plage* défini comme Y . Entre l'objectif Z et *la plage* localisant *le bateau*, s'établit une relation indirecte :

$$\begin{array}{ccc} \text{FS V} & & \text{FS Prép} \\ < () \text{ source } \pi () \text{ but } > \varepsilon < () \text{ x R } () \text{ y } > \\ \text{(pêcheurs) (bateau)} & & \text{(bateau) (plage)} \end{array}$$

Ici, a correspond à X et se trouve instancié par *bateau*. Z n'est pas instancié: dédoublément d'un des termes dans deux relations (schéma de lexis et schéma prépositionnel) et se traduit par une double instanciation de *bateau*.

3.6. Tirer avec sur : deux phénomènes de polysémie

Du fait de la mise en jeu de la préposition, l'élément Z correspondant à Y se trouve autonomisé par rapport à la structure argumentale du verbe: d'où résultent

deux phénomènes de portée générale quant à la variation du sens (polysémie) de certains verbes selon qu'ils sont employés transitivement ou avec la préposition.

- a) Élargissement de la classe des N interprétés comme cible(s) du procès. Il n'existe aucune contrainte sur les N correspondant à **Z** comme c'est le cas dans la construction transitive où N ne désigne que du gibier : *tirer un lapin, un faisan, un sanglier...* Avec *sur*, on peut avoir aussi bien *tirer sur un lapin, un faisan, un sanglier...*, que *tirer sur le pianiste, le linguiste* ou même *une ombre*.
- b) Dans la construction transitive, *tirer* signifie *abattre*. C'est un tir réussi. Tandis qu'avec *sur*, rien n'est dit du résultat. Le tir peut être réussi comme il peut être raté : *Le chasseur a tiré sur un lapin et l'a abattu* ou bien *Le chasseur a tiré sur un lapin mais il l'a raté*.

Dans *Jean a tiré le frein* et *Jean a tiré sur le frein*, il s'agit d'un cas qui relève du même ordre que le précédent. On remarque les mêmes phénomènes entre la construction transitive et la construction prépositionnelle. Dans la construction transitive, il n'y a que des N fonctionnels dont la sémantique est compatible avec l'objectif recherché : *corde, cordon, fil, ficelle, verrou, palonnier, chasse, porte, rideau, poignée, frein, cheveux, langue*, etc. Avec la construction prépositionnelle, on retrouve, en plus de ces N, un grand nombre de N incompatibles avec la construction transitive tels que *pantalon, lacet, col, tissu, laisse, cigarette*, etc.

La construction prépositionnelle permet un élargissement du champ lexical des N correspondant à **a** dans la forme schématique de *tirer*. On constate aussi qu'il y a des différences très nettes, entre les deux constructions, quant au plan de la signification. Dans la construction transitive, l'objectif poursuivi est atteint et on a, au passé composé, un résultat. Avec la construction prépositionnelle, on se situe en deçà d'une problématique de la réussite par rapport à l'objectif poursuivi. Il peut y avoir :

- aussi bien réussite (explicitée contextuellement ou situationnellement) : *il tira sur la poignée et la portière s'ouvrit* ;
- que simple conation : *il tira sur la porte qui résistait* ;
- ou encore échec : *il a tellement tiré sur la corde qu'il a fini par la casser*.

L'utilisation, avec la construction prépositionnelle, des N compatibles avec la construction transitive permet, en outre, d'assigner d'autres objectifs au verbe *tirer*. En comparant *tirer les rideaux* et *tirer sur les rideaux*, on a deux objectifs différents. Dans le premier énoncé, le but est de fermer les rideaux, tandis que dans le second, il s'agit de les tirer soit pour les arracher soit pour vérifier s'ils sont bien accrochés.

Pour conclure nous dirons que la forme schématique permet de rendre compte d'un double processus d'interaction : la structuration du co-texte et l'actualisation de ce schéma par des éléments du co-texte, le co-texte constituant l'environnement immédiat de l'unité. Le but de la démarche n'est pas essentiellement celui de dégager une invariance de l'unité, de retrouver ce qu'il peut y avoir de commun entre les différents emplois, c'est surtout de chercher à rendre

compte de cette variation elle-même, en dégagant les principes régulateurs qui l'organisent.

Les valeurs de l'unité sont le produit des rapports qu'elle entretient de manière variable avec les éléments du co-texte. Mais ces rapports de nature variable sont par hypothèse régis par des principes réguliers. Dans cette perspective c'est l'invariance qui constitue le principe d'approche d'une étude de la variation du mot. Cette variation est à la fois strictement singulière et strictement régulière :

- Chaque valeur prise par le mot dans un contexte est irréductible à toute autre.
- Elle s'organise sur des principes qui relèvent, par hypothèse, de mécanismes généraux et réguliers.

C'est ce postulat qui fonde l'originalité de cette démarche par rapport aux autres approches qualifiées de «constructivistes». Ainsi la caractérisation de l'identité d'une unité en termes de forme schématique permet d'engager un travail de désintrication entre le rôle propre de cette unité et celui de son cotexte dans l'organisation de ses variations et nous constatons ainsi que l'interaction de toute unité avec son co-texte, pour une partie de ses variations, relève bien de principes réguliers.

Bibliographie

- BORILLO, André. *L'espace et son expression en français*. Paris : Ophrys, 1998.
- BRÉAL, Michel. *Essai de sémantique (science des significations)*. Paris : Hatier, 1897.
- BRESSON, François. À côté du langage. *Revue philosophique*, 1978, 4, 489–492.
- BRESSON, François. Dire ce qu'on voit, voir ce qu'on dit. In *Langues et Langages, problèmes et raisonnements en linguistique, mélanges offerts à Antoine Culioli*. Paris : PUF, 1995.
- CULIOLI, Antoine. *Pour une linguistique de l'énonciation*. Tome 1. Paris : Ophrys, 1990.
- CULIOLI, Antoine. À propos de *même*. *Langue Française*, 2002, 133, 16–27.
- FRANCKEL, Jean-Jacques. Introduction. *Langue Française*, 2002, 133, 3–15.
- FRANCKEL, Jean-Jacques; PAILLARD, Denis. Aspects de la théorie d'Antoine Culioli. *Langages*, 1998, 129, 52–63.
- FRANCKEL, Jean-Jacques; PAILLARD, Denis. *Grammaire des prépositions*. Tome 1. Paris : Ophrys, 2007.
- KLEIBER, Georges. Sens, référence et existence : que faire de l'extralinguistique. In *Langue, praxis et production de sens*. Ed. Paul SIBLOT. *Langages*, 1997, 127, 9–37.
- KLEIBER, Georges. *Problèmes de sémantique. La polysémie en question*. Lille : Presses Universitaires du Septentrion, Coll. Sens et Structures, 1999.
- LEBAUD, Daniel. Toucher : le tango des sens. Problèmes de sémantique lexicale. In *Variation sémantiques et syntaxiques des unités lexicales : étude de six verbes français*. *Linx*, 2004, 50, 53–80.
- PAILLARD, Denis. À propos des verbes polysémiques : identité sémantique et principes de variation. *Syntaxe & Sémantique*, 2000, 2, 99–119.
- PAILLARD, Denis. Prépositions et rections verbales. *Travaux de Linguistique*, 2002, 44, 51–67.
- VANDELOISE, Claude. *L'espace en français*. Paris : Édition du Seuil, 1986.
- VANDELOISE, Claude. La préposition à pâlit-elle derrière *toucher*? *Langages*, 1993, 110, 107–127.

- VICTORRI, Bernard; FUCHS Catherine. *La polysémie, construction dynamique du sens*. Paris : Hermès, 1996.
- DE VOGUË, Sarah. La transitivité comme question théorique : querelle entre la théorie des positions de Jean-Claude Milner et la théorie des opérations d'Antoine Culioli. *Linx*, 1991, 24, 37–65.
- DE VOGUË, Sarah; PAILLARD, Denis. Identité lexicale et hétérogénéité de la valeur co-textuelle. In *Co-texte et calcul du sens*. Ed. Claude GUIMIER. Caen : Presses Universitaires de Caen, 1997, 41–62.

Abstract and key words

We will compare the framework of cognitive linguistics with the framework of TEO (Theory of Enunciative Operation) developed by Antoine Culioli and his team to discuss the phenomenon of polysemy. At the same time, we will present the foundations of the TEO to analyze the identity and the variation of the morpho-lexical units through the concept of *schematic form*. Indeed, the meaning of sentence corresponds to the coalescence and the interaction of the schematic forms given by its units and the values of the unit are the product of the variable relationships with the elements of different co-texts where it is used. We will illustrate our matter by the study of a very polysemic French verb, *tirer*.

Polysemy; semantic identity; dynamic construction of meaning; schematic form

Arezki Derradji
Université Mouloud Mammeri (F.L.L.)
Tizi-Ouzou
derradjiarezki@gmail.com

